

# Bulletin d'information critique sur les OGM pour les agriculteurs de Rhône-Alpes

Les plantes  
tolérantes aux  
herbicides :  
Solution ou  
problème ?  
Et l'ambroisie ?



Le soja OGM  
importé :  
seul choix  
pour nourrir  
nos animaux ?



RÉS. OGM INFO



# Sommaire

<b>Dossier :</b> Les plantes tolérantes aux herbicides	p. 3-4-5
Pourquoi refuser la mutagenèse en tant que paysan	p.6
Comment lutter contre l'ambrosie dans les cultures bio	p. 7-8
<b>Dossier :</b> l'alimentation de nos animaux d'élevage	p. 9-15
Comment sont-ils nourris aujourd'hui ?	p. 9
Les animaux nourris aux OGM : quel étiquetage ?	p. 11
Nous avons décidé de nous passer les OGM - témoignage	p. 11
Tous les chemins mènent à l'autonomie alimentaire des élevages	p. 12
Quelles stratégies pour produire ses propres protéines ?	p. 13
Des aides pour vous en Rhône-Alpes	p. 14
Témoignage d'une démarche réussie vers l'autonomie alimentaire	p. 15
<b>Des ressources à votre service pour une autre agriculture</b>	<b>p. 16</b>

Mars 2012

Comité de rédaction : Olivier Brochet (paysan), Marie-Aude Cornu (animatrice Rés'OGM Info), Claire Dimier-Vallet (Adabio), Yvan Gautronneau (agronome), Chantal Gehin, Guy Germain (paysan)

Relecteur : Denis Tasset

Crédits photos : M Granjon (ADDEAR 42) et Christophe Noisette

Graphiste : Creabeng

Imprimerie : IML. Imprimé sur papier recyclé, encre végétale

Adhérents de Rés'OGM Info : Altern info, ARPE, Association pour la promotion de la culture biodynamique en Rhône-Alpes, Attac en roannais, Attac Nord Isère, le Moulin de la Giraudière, ADDOCS, Alliance Paysans Ecologistes Consom'acteurs RA, Arthropologia, Attac Rhône, CDAFAL 42, Confédération paysanne RA, Corabio, FRAPNA RA, La Ruche de l'écologie, Nature et Progrès 69, SAPRA, Terre d'envies

Soutien financier

**Rhône-Alpes** Région

# Dossier :

## Les plantes tolérantes aux herbicides

***Vous avez sans doute entendu parler d'une nouvelle génération de tournesols, tolérant un herbicide, qui faciliterait le désherbage. Leur culture représentait 30% des cultures de tournesols de Rhône-Alpes en 2011. Ces tournesols sont montrés du doigt par certains comme étant des OGM qui ne disent pas leur nom ; pour d'autres ils sont considérés comme la solution pour lutter contre l'ambrosie. Qu'en est-il vraiment ?***

### Une innovation à court terme

Depuis une quinzaine d'années, la stratégie des semenciers est de développer des plantes tolérantes aux herbicides (TH) le plus souvent brevetées. On pense tout d'abord aux OGM, obtenus par transgénèse, comme le soja que l'on importe massivement pour nourrir nos animaux (cf Dossier page 9). Aujourd'hui les firmes utilisent également la mutagenèse et le croisement avec des plantes sauvages tolérantes à un herbicide, pour développer des tournesols et colzas<sup>1</sup>.

Ces plantes «TH» sont présentées comme l'innovation incontournable pour répondre aux problèmes de gestion des adventices, mais elles ne font qu'accroître la dépendance à la chimie alors qu'il est prévu que les agriculteurs diminuent l'utilisation des produits phyto de 50 % à l'horizon 2018 (Plan EcoPhyto 2018). Avec les plantes tolérantes aux herbicides, on constate une augmentation de l'utilisation des herbicides : la consommation mondiale de glyphosate qui est passé de 200 000 tonnes en 2000 à un million de tonnes en 2010 !

Le CNRS et l'INRA dans leur récente étude sur les Végétaux Tolérants aux Herbicides (VTH) attirent l'attention sur l'apparition de 200 espèces végétales devenues résistantes à un herbicide. Pour les scientifiques, ce phénomène aboutit à « la remise en cause de la pérennité d'une telle innovation » !

Dans un contexte à venir de raréfaction des ressources fossiles, il serait peut-être temps de développer des stratégies alternatives, qui permettrait aussi d'éviter la pollution des eaux (qui coûte en France chaque année entre 1 000 et 1 500 millions d'euros aux ménages - soit presque 10% de la facture d'eau<sup>2</sup>) et de préserver la santé des agriculteurs.



<sup>1</sup> Tournesols et colza Clearfield tolérant les herbicides imidazolinones (Pulsar® 40) de BASF Agro ou du tournesol Expresssun de Pioneer tolérant l'herbicide tribénuron-méthyl (Express SX - Dupont)

<sup>2</sup> « Coûts des principales pollutions agricoles de l'eau », Françoise Maurel, Olivier Bommelaer et Jérémy Devaux, Ministère de l'Ecologie et de Développement Durable, Septembre 2011 <http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/EDS2.pdf>

## La mutagenèse est bien une technique OGM

Le colza Clearfield et le tournesol Expresssun, plantes obtenues par mutagenèse, sont bien des OGM (organismes génétiquement modifiés), selon la Directive Européenne 2001-18<sup>3</sup> Mais contrairement à la transgénèse, elles échappent à l'application de la Directive, et ne sont pas soumises à l'Autorisation de Mise sur le Marché spécifique, exigeant notamment une évaluation de la toxicité sur des rats pendant 3 mois, une séparation des filières et un étiquetage obligatoire.

## La mutagenèse comporte des risques pour la plante et l'environnement

La mutagenèse consiste à modifier le patrimoine génétique d'une plante, par utilisation d'agents physiques ou chimiques (herbicides...) ou par rayons (gamma ...). La mutagenèse permet d'accélérer le processus de mutation mais fait subir aux plantes des chocs non maîtrisés, qui peuvent provoquer une instabilité génomique.

### La mise en culture de ces plantes revêt un certain nombre de risques :

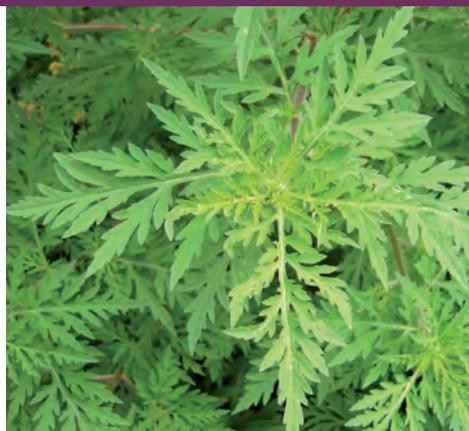
- Apparition de résistance aux herbicides chez les adventices, notamment l'ambrosie, dans le cas du tournesol, et donc réduction des possibilités de lutte chimique. Aux Etats-Unis, les agriculteurs sont obligés de faire des cocktails de produits herbicides<sup>4</sup> pour venir à bout de certaines adventices devenues super résistances
- Pour le colza muté : transfert de résistances vers les plantes sauvages et cultivées
- Dépendance accrue de l'agriculteur aux firmes agro-chimiques (herbicides et droits de propriété intellectuelle)
- Réduction du choix parmi les variétés sur le marché
- Risques environnementaux et sanitaires (aucune évaluation validée à ce jour pour connaître l'impact de ces plantes sur les consommateurs)

Sources : *Journal Inf'OGM* 114, janv/février 2012.

M. Beckert, Y. Dessaux, C. Charlier, H. Darmency, C. Richard, I. Savini, A. Tibi (éditeurs), 2011. *Les variétés végétales tolérantes aux herbicides. Effets agronomiques, environnementaux, socio-économiques. Expertise scientifique collective, synthèse du rapport*, CNRS-INRA (France), 84 p. [http://www.cnrs.fr/inee/communication/actus/docs/VTH-synth\\_totale-nov2011.pdf](http://www.cnrs.fr/inee/communication/actus/docs/VTH-synth_totale-nov2011.pdf)

<sup>3</sup><http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:32001L0018:FR:NOT>

<sup>4</sup>[http://www.novethic.fr/novethic/ecologie,environnement,ogm,les\\_ogm\\_tolerants\\_herbicides\\_sont\\_deja\\_obsoletes,136453.jsp](http://www.novethic.fr/novethic/ecologie,environnement,ogm,les_ogm_tolerants_herbicides_sont_deja_obsoletes,136453.jsp)



## Les tournesols tolérant les herbicides : une impasse contre l'ambrosie

La question de l'ambrosie est un vrai enjeu de santé publique qu'il convient de ne pas négliger. En Rhône-Alpes, 6 à 12 % de personnes sont allergiques au pollen d'ambrosie d'après les diverses études épidémiologiques réalisées (CAREPS). Ces personnes subissent donc rhinite, conjonctive, asthme...

La question de l'ambrosie ne saurait être résolue simplement. En effet, il faut savoir que seuls 14% de l'ambrosie a été retrouvée dans les champs cultivés, prairies artificielles, vergers, plantations, vignes, jachères, contre 17% sur sables et graviers des cours d'eau et 12 % sur bords des route, en atteste le document : Cartographie Nationale de l'Ambrosie (*Ambrosia artemisiifolia* L.), Etude réalisée pour le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé, Janvier 2011, Fédération conservatoires nationaux. Les solutions sont donc complexes. Ce n'est pas un herbicide qui résoudra le problème. Au contraire si l'ambrosie se met à résister à cet herbicide, il deviendra encore plus difficile de s'en débarrasser. Les solutions préventives et le désherbage mécanique semblent des solutions plus durables.

## Des nouvelles techniques OGM en cours d'expérimentation

Les entreprises semencières misent tout dans les biotechnologies pour développer des nouvelles variétés. En effet des nouvelles techniques de manipulations du vivant sont en cours d'expérimentation. La Commission Européenne est en train de voir si elles devront être considérées comme OGM du point de vue législatif ou non. Il s'agit des techniques : cisgénèse, mutagenèse par oligonucléotides, par méganucléase et par nucléase à doigt de zinc, méthylation, greffon ou porte-greffe transgénique, agroinfiltration, amélioration inverse.

Il existe pourtant des pistes très intéressantes pour améliorer les plantes sur d'autres critères et sans modification génétique, qui s'appuient sur les capacités des plantes à s'adapter à la sécheresse, à se défendre contre les ravageurs ou à s'allier aux champignons (mycorhization). Ces méthodes mériteraient d'être plus connues et développées.

# Pourquoi refuser la mutagenèse en tant que paysan

## Témoignage de Jean Vulliet, éleveur de chèvres, en Haute-Savoie

« Mon exploitation est située en zone de montagne, et j'ai tout naturellement fait le choix d'une production sous signe de qualité le Chevroton (AOC). Comme pour les autres AOC/IIGP fromagères des Savoie, nous nous interdisons d'alimenter nos animaux avec des organismes génétiquement modifiés (OGM). Aujourd'hui, tournesols et colzas génétiquement modifiés par mutagenèse font leur apparition dans les catalogues des coopératives. Bien que considérées comme plantes OGM, elles échappent à l'application de la Directive européenne 2001-18 (cf page 4). Ces plantes issues de mutagenèse sont de véritables OGM et sont de vrais dangers pour nos AOC « sans OGM ». Cette technologie fait partie d'un ensemble de mesures qui orientent l'agriculture vers un système de plus en plus productiviste. Je suis convaincu que les AOC/IIGP doivent refuser ces plantes mutées.

Les brevets sur les Organismes Génétiquement Modifiés déposés par les firmes de la chimie, la Contribution Volontaire Obligatoire (CVO)<sup>5</sup>

entérinent la privatisation du patrimoine génétique de nos semences.

Ces orientations mises en œuvre par l'agrochimie privent l'agriculteur du droit à ressemer en toute liberté ses semences et ne répondent pas aux préoccupations d'une agriculture paysanne pour laquelle je me bats. C'est par la recherche d'un maximum d'autonomie sur mon exploitation (j'assure 80% des besoins alimentaires de mon troupeau grâce en particulier au séchage en grange) pour le complément je veux être certain qu'il ne contient aucun OGM,

La qualité de mes produits est pour moi une question essentielle vis à vis des consommateurs.

Ai-je le droit de nourrir mes animaux avec des produits contenant des OGM alors qu'aucune étude sérieuse ne démontre leur innocuité? C'est une question d'éthique.

C'est bien ensemble consommateurs et paysans que nous pourrions aller vers une agriculture paysanne que j'appelle de mes vœux. »

### Présentation du GAEC Marjolaine à Thones (74)



#### Moyens de production :

2UTH+2 mi temps (salarie ou stagiaire)  
100 chèvres laitières, 25 chevrettes,  
4 boucs + 25 génisses  
900m d'altitude. 17 ha prairie (pâturage+fauche)  
+ 80 ha d'alpage.

#### Productions :

58 000 kgs de lait transformés en fromages pour 1/3 en fromage blanc et pour 2/3 en Chevroton AOC le tout commercialisé en vente directe

<sup>5</sup>La loi sur les CVO votée en novembre 2011 oblige désormais les agriculteurs qui ressèment leurs semences de ferme à payer une taxe qui va financer l'industrie semencière.

# Comment lutter contre l'ambrosie dans les cultures bio

## Témoignage de François Sausse, plaine de Valence, Drôme

« On voit se développer aujourd'hui des tournesols tolérants les herbicides, soit disant pour lutter contre l'ambrosie. A mon avis ça n'est pas une solution, car l'ambrosie risque de devenir résistante à l'herbicide. Ces méthodes ne me semblent pas durables. Bien avant cela, j'ai fait le choix d'autres techniques.

En bio, des itinéraires techniques éprouvés, conformes au cahier des charges de l'AB, nous permettent de lutter contre l'ambrosie dans les cultures.

Sur ma ferme convertie en bio depuis 1998, la culture de soja a toujours été présente, d'un intérêt agronomique certain, inscrit dans une rotation triennale. Sa superficie a évolué avec celle de la ferme, pour atteindre, une sole moyenne de trente cinq hectares, avec de rendements allant de 25 quintaux (en culture dérobée derrière une orge d'hiver) à 40 quintaux hectare en culture principale.

Pour être destiné à l'alimentation humaine, il doit avoir un taux de protéine minimal de 40% avec l'absence de graines étrangères, il est aussi soumis à des analyses de détection de toutes traces d'OGM (- de 0.1%). Il est livré à la Coopérative Drômoise de Céréales, et il est vendu à des opérateurs très spécialisés (transformation en tofu, lait de soja, yaourt...), il participe au maintien de nombreuses fermes de la région. C'est pourquoi il convient de protéger le développement de cette culture.

Les mauvaises herbes dans une culture reflètent une historicité des pratiques culturales de la parcelle. Les excès de fumure, les carences, les façons culturales inappropriées favorisent

l'augmentation des populations d'adventices. Pour lutter contre cela, plusieurs moyens de lutte sont à notre disposition:

- **L'implantation d'une culture de luzerne** conduit à plusieurs fauchages par an, ce qui permet de réduire le stock semencier d'adventices. De plus, la luzerne semée à bonne densité fait concurrence à l'ambrosie. Le fait que le sol ne soit pas travaillé, par l'absence de labour pendant 3 saisons, évite la mise à la lumière des graines enfouies et donc diminue leur pouvoir de germination.

- **L'implantation de céréales d'hiver après la luzerne** (blé puis orge ou seigle) semées à des densités suffisantes, provoquent une couverture végétale du sol qui concurrence les levées d'adventices printanières : ambrosie, amarante, chénopode, morelle, renouée etc. Des passages de herse étrille du stade tallage au stade montaison permettent de maintenir propres les céréales jusqu'à maturité.

Sitôt la récolte effectuée, la paille enlevée ou broyée, un déchaumage léger favorise la germination des graines présentes dans les cinq premiers centimètres ; il sera répété plusieurs fois si possible. Ce qui évite l'enfouissement de graines d'adventices par le labour d'automne. La sécheresse en 2009 n'avait permis qu'un seul déchaumage, cinq passages ont pu se faire sur la saison 2011.

- **L'implantation d'une culture annuelle de printemps** (soja)

Par des reprises précoces des labours d'hiver affinant la structure ou un passage de rouleau Cambridge pour préserver l'humidité, des levées

*précoces d'adventices détruites rapidement contribueront à la poursuite du déstockage grainier.*

*Le printemps très sec et très chaud de 2011 n'a pas permis de faire germer l'ambroisie et les autres graines présentes ; le semis de soja, dans une terre sèche, a dû être suivi d'une irrigation immédiate, qui a déclenché toutes les germinations et nécessité deux passages successifs de houe rotative, pour détruire les adventices.*

*En année normale, le recul des dates de semis de soja permet de faire un faux semis supplémentaire début mai, au moment où le maximum d'adventices germe.*

*A partir du stade 10 cm du soja, trois passages de bineuse successifs, à des vitesses croissantes de travail nettoient l'inter-rang des cultures semées à 45 cm d'écart et recouvrent les levées d'herbe sur le rang par des buttages simultanés.*

*Des températures élevées facilitent la destruction des plantules adventices et rapprochent chacune de ces interventions mécaniques...*

*Ces itinéraires techniques se décident en fonction du climat, mais demandent toujours beaucoup d'observations ; selon les résultats les rotations peuvent être rallongées par des cultures plus adaptées à la maîtrise des mauvaises herbes.*

*C'est dans le choix continu de ces méthodes que se cultivent nos expériences, et s'élaborent les savoir-faire de notre métier de paysan.*

*A l'heure où les consommateurs plébiscitent toujours plus la qualité de nos produits, beaucoup d'agriculteurs réfléchissent à une conversion de leur ferme vers l'agriculture biologique, les pouvoirs politiques doivent nous protéger de tous risques d'implantation de cultures OGM qui ruineraient ce secteur économique en développement.»*



*François SAUSSE, 52 ans. Porte-parole d'AgribioDrôme. Il a accueilli plusieurs expérimentations agronomiques sur sa ferme ces dernières années. En grandes cultures : 2 associés, une salariée, des travailleurs occasionnels.*

*On voit à travers ce témoignage que des solutions existent et passent par une observation fine de son sol, et un itinéraire technique où l'agriculteur est au cœur de ses choix.*

# Dossier :

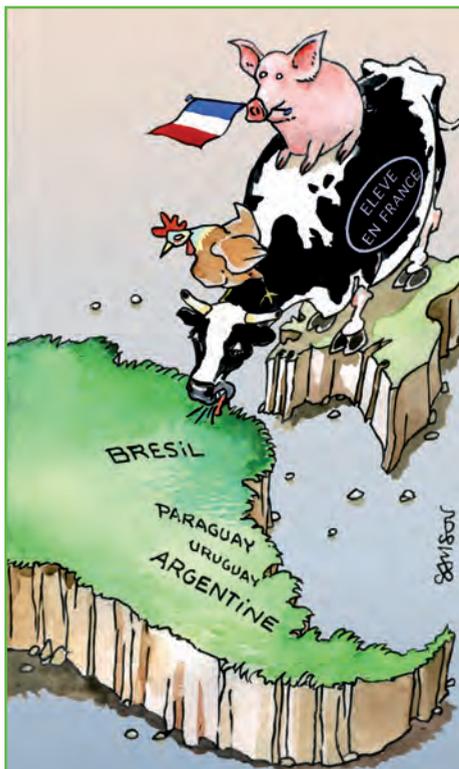
## l'alimentation de nos animaux d'élevage

### Comment sont-ils nourris aujourd'hui ?

Les différentes politiques mises en œuvre depuis 1947 (GATT), la réduction ou l'abandon des droits de douanes sur les oléo-protéagineux (OMC, 1990), les réformes successives de la PAC<sup>6</sup> ont conduit à la spécialisation des exploitations et des territoires, désormais soumis à la mondialisation des échanges.

L'activité d'élevage se retrouve confrontée à la course à l'intensification et au rendement, un choix largement partagé dans le monde agricole.

Les accords de Blair House de 1962 ont conduit à une limitation des surfaces européennes d'oléagineux qui a eu pour conséquence une Europe dépendante aux protéines d'importation. La conséquence majeure de cette situation est le choix du couple maïs-soja avec du soja importé principalement d'Amérique du Sud (Brésil, Argentine). Celui-ci est presque entièrement du soja OGM pour nourrir nos animaux. L'équivalent de 40 % de la SAU de la « Ferme France » se retrouve donc outre Atlantique<sup>7</sup>.



Samson/Leonox

**L'équivalent de 40 % de la SAU  
de la « Ferme France » est outre  
Atlantique.**

Souhaitons-nous soutenir le soja OGM, alors qu'il s'est substitué soit à la forêt amazonienne primaire, soit à des prairies et cultures traditionnelles ? L'industrialisation de ces cultures a fait disparaître la plus grande partie des travailleurs agricoles et les épandages de Round Up® par avion ont rendu la terre inhabitable à ses anciens habitants.

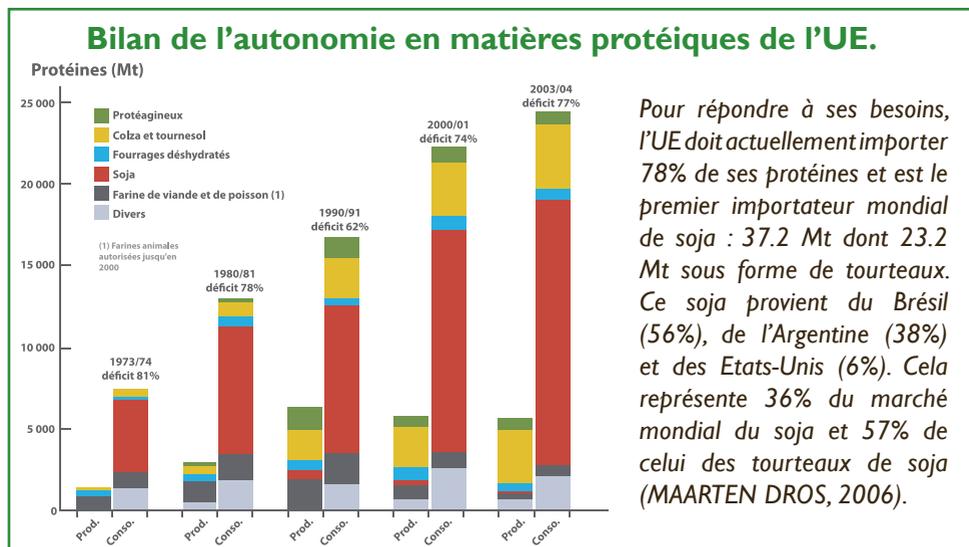
<sup>6</sup> Campagnes solidaires, n° 270, février 2012

<sup>7</sup> Sources : Aurélie Billon, ENESAD ; Emmanuelle Neyroumande, Cyrille Deshayes, WWF-France, 'Vers plus d'indépendance en soja d'importation pour l'alimentation animale en Europe - cas de la France', Janvier 2009

Nos animaux consomment du soja contenant du glyphosate<sup>8</sup> à des doses parfois supérieures aux Limites Maximum de Résidus (LMR) autorisés selon les rares études scientifiques qui ont pu être faites<sup>9</sup>. Contrairement à une publicité reconnue mensongère par la Cour de Cassation

le 6 octobre 2009, il y a rémanence du glyphosate. Les effets de ce désherbant sur les cellules embryonnaires et le développement de certains cancers sont avérés selon des études américaines mais aussi françaises<sup>10</sup>.

A qui profite cette situation ? Aux agriculteurs, éleveurs, consommateurs des pays du nord et du Sud ? Pas sûr !



## Réduire le cheptel bovin par 4 d'ici 2050 : un défi qu'il faudra peut-être relever !

L'association d'agronomes SOLAGRO a mis au point un scénario pour l'agriculture en 2050 (AFTERRES 2050<sup>11</sup>). Tenant compte des multiples défis que la France devra relever : moins dépendre des importations de protéines, réduire les émissions de gaz à effets de serre et préserver la fertilité des sols, la qualité des eaux, la biodiversité, sans oublier le climat, ils en concluent entre

autres que le cheptel bovin français devra être divisé par 4 et être surtout nourri à l'herbe.

Une étape peut-être nécessaire pour notre agriculture française ?

En attendant, les élevages français pourraient chercher à être plus autonomes. Nous vous apportons des pistes de réflexion dans ce dossier.

<sup>8</sup> Molécule du Round Up, désormais commercialisable sous sa forme générique

<sup>9</sup> M. Beckert, Y. Dessaux, C. Charlier, H. Darmency, C. Richard, I. Savini, A. Tibi (éditeurs), 2011. Les variétés végétales tolérantes aux herbicides. Effets agronomiques, environnementaux, socio-économiques. Expertise scientifique collective, synthèse du rapport, CNRS-INRA (France), 84 p. page 70 [http://www.cnrs.fr/inee/communication/actus/docs/VTH-synth\\_totale-nov2011.pdf](http://www.cnrs.fr/inee/communication/actus/docs/VTH-synth_totale-nov2011.pdf)

<sup>10</sup> "Glyphosate Formulations Induce Apoptosis and Necrosis in Human Umbilical, Embryonic, and Placental Cells." Nora Benachour and Gilles-Eric Seralini. Chem. Res. Toxicol. 2008

<sup>11</sup> [http://www.solagro.org/site/lim\\_user/0290\\_\\$.afterres2050\\_web.pdf](http://www.solagro.org/site/lim_user/0290_$.afterres2050_web.pdf)

# Les animaux nourris aux OGM : quel étiquetage ?

La réglementation oblige à étiqueter les produits contenant plus de 0.9 % d'OGM dans un des ingrédients, mais les produits issus d'animaux nourris aux OGM ne sont pas concernés. Or la plupart des animaux (excepté en bio et quelques AOC) ont été nourris à un moment de leur vie avec des

OGM (soja). Quelle transparence pour les consommateurs, qui en majorité ne veulent pas d'OGM ? Cependant il sera possible à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2012<sup>12</sup> de valoriser les produits, pour ceux qui font l'effort de nourrir leur animaux sans OGM, grâce à un étiquetage en face « avant ».

<sup>12</sup> <http://www.infogm.org/spip.php?article5011>

## Nous avons décidé de nous passer des OGM

### *Témoignage de Jérôme Barange, éleveur à Duerne (69)*

« En GAEC avec mon père depuis 2001, sur une exploitation laitière à un peu moins de 1000 m d'altitude dans les Monts du Lyonnais, nous avons décidé de nous passer des OGM dans la ration de nos vaches.

Nous refusons ces manipulations qui mettent en péril le processus d'adaptation des plantes cultivées et la biodiversité naturelle et cultivée. Ces manipulations visent à faire dépendre la production alimentaire de quelques grands groupes qui ont le monopole des semences et des phytosanitaires.

Ces groupes veulent toujours plus d'argent, en refusant la concurrence et en cherchant à tout breveter. Comme pour les farines animales et les autres scandales, s'il y a un problème, c'est le paysan et non la multinationale qui en sera tenu pour responsable.

Ceci m'inquiète non seulement en tant que paysan mais aussi en tant que citoyen et consommateur. Cette prise de position ne doit pas mettre en péril la viabilité économique de notre petite exploitation de 45 ha dont 25 de prairies naturelles avec

35 vaches laitières, dont nous vendons le lait à la coopérative.

Pour nourrir nos animaux, nous avons décidé de limiter les intrants en misant au maximum sur notre production la plus adaptée possible à notre situation :

- en utilisant des rotations (maïs, orge, colza-maïs céréales à paille) pour lesquelles nous avons essayé le maïs population, mais nous avons du mal à trouver des semences et nous ne pouvons faire du grain à notre altitude.
- en utilisant des mélanges comme triticales pois, vesce.

Et nous faisons aussi une tentative de diversification en vente de lait cru en berlingot valorisé en « sans OGM », et quelques m<sup>2</sup> de fraises et de framboises.»



# Tous les chemins mènent à l'autonomie alimentaire des élevages (AAE)

## M o t i v a t i o n s

Retrouver une autonomie économique

Indépendance vis-à-vis des autres pays (Amérique du Sud)

Ne plus dépendre de l'augmentation des coûts des matières premières

Etre maître de l'alimentation fournie à ses animaux (sans OGM)

L'agriculteur :  
acteur de ses choix

S'adapter au changement climatique

## A c t i o n s

Adapter le niveau de production au potentiel agronomique de la ferme (Attention au coût alimentaire des derniers litres / q produits)

Avoir un chargement du nombre d'animaux par hectare adapté

Expérimenter / innover

Rotations : Mesurer son autonomie à l'échelle de la rotation

Optimiser le potentiel agronomique de sa ferme : choisir une stratégie adaptée à ses terrains et à ses animaux (luzernes / prairies multi-espèces / mélanges céréaliers ...)

Créer des coopérations à l'échelle des territoires :  
- Achat en CUMA de séchoir mobile à maïs, un trieur mobile à céréales (semences)  
- Bourse d'échanges de produits de cultures entre céréaliers et éleveurs, pour mieux optimiser des conditions pédo-climatiques de son exploitation

Adapter le mode de conservation :  
- conservation des céréales à la ferme (bonne ventilation froide du stock, atelier mouture),  
- séchage du foin en grange (entraide entre plusieurs fermes à envisager)...

Retrouver certaines variétés populations plus riches en protéines

# Quelles stratégies pour produire ses propres protéines ?

Pour être plus autonome sur son exploitation, aussi bien pour des ruminants que des monogastriques, il convient de mettre en place un certain nombre de stratégies.

Il n'y a pas de solutions clés en mains. Nous vous présentons un panel de possibilités, à adapter en fonction du contexte de la ferme et de ses animaux, à envisager dans une démarche globale, et le plus souvent accompagnée par un technicien.

## L'herbe d'abord :

Associations ray grass anglais – trèfle blanc (méthode Pochon), Ray grass hybride- trèfle violet pour affouragement, ensilage d'herbe préfané, foin de prairies permanentes ou temporaires de longue durée

## Choisir des variétés plus riches en protéines

## Les légumineuses fourragères :

luzerne, trèfle violet, trèfles blanc à ladino, sainfoin, vesce, lotier. Autrefois cultivées seules ou en associations, ces légumineuses font partie intégrante, de plus en plus, des mélanges multi espèces avec plusieurs espèces de graminées

**Les protéagineux - oléagineux**  
: la féverole, le lupin, le pois protéagineux, le colza et le tournesol souvent très dépendants des conditions pédo- climatiques

## Protéines locales pour monogastriques :

lupins, pois, féveroles, luzerne déshydratée

**Les mélanges céréaliers**  
« céréales protéagineux » récoltés en grain importants dans la rotation complémentaires de la parcelle à l'auge

Sources : *Cultiver son autonomie en protéines en produisant des légumineuses et tourteaux d'oléagineux pour l'alimentation animale*, RAD, CIVAM, Août 2006

# Des aides pour vous en Rhône-Alpes



Le Conseil Régional Rhône-Alpes a mis en place un groupe technique « autonomie alimentaire des élevages de ruminants dans les territoires de Rhône-Alpes ». Les travaux de ce groupe ont abouti à la mise en place d'un dispositif destiné à encourager les éleveurs à s'engager dans une démarche d'amélioration de l'autonomie alimentaire de leurs élevages.

En échange de l'engagement de l'exploitant agricole dans la démarche d'autonomie alimentaire, la Région soutient la réalisation d'un diagnostic d'exploitation individuel dans le but d'évaluer le degré d'autonomie alimentaire de l'élevage et préconiser un programme pluriannuel sur 3 ans de pistes d'évolution globales vers plus d'autonomie alimentaire.



En complément, la région Rhône-Alpes propose des mesures d'aides aux investissements en lien avec le projet d'autonomie alimentaire :

- **Aide à l'évolution de l'assolement.**

Objectif : améliorer les prairies, diversifier l'assolement et l'implantation de cultures protéiques

- **Aide à la traite mobile**

- **Aide aux investissements collectifs**

Objectif : favoriser la fabrication et le stockage d'aliments à la ferme et l'entretien des prairies (démarche collective)

- **Aide à la modernisation des bâtiments d'élevage.**

Objectif : fabriquer, distribuer et stocker les aliments à la ferme mais aussi améliorer la conservation et la qualité des fourrages

- **Aide pour la gestion optimisée des pâturages.**

Objectif : utiliser des prairies, valoriser et entretenir des parcours

**Pour en savoir plus :** Région Rhône-Alpes <http://www.rhonealpes.fr>

A ce jour uniquement le dispositif n'est disponible que pour les ruminants, mais en fin d'année 2012, il devrait s'ouvrir aux monogastriques.



# Témoignage d'une démarche réussie vers l'autonomie alimentation

## Témoignage de Marc et Luc DESBOIS du Gaec de Cize, à Cize (01)

« Notre ferme est située au sud de la vallée de l'Ain, à 350 m d'altitude. Le parcellaire est bien groupé avec de sols argilo-sableux filtrants et légers à de nombreux endroits. L'hivernage dure 5 mois et le pâturage à plein dure 210 jours. Aujourd'hui, notre premier objectif est de vivre correctement du fruit de notre travail.

Nous produisons 6 000 litres de lait par vache, 32 g/l de TP\* et 40.1 g/l de TB\* et avec seulement 100g de concentré (céréales) par litre de lait.

La totalité de la production est destinée à la fabrication de comté. Notre exploitation doit respecter le cahier des charges du comté et un principe du CIGC\* qui est « incompatibilité entre AOC comté et OGM ».

Le CIGC considère qu'en tant qu'AOC le comté ne peut se permettre vis-à-vis du consommateur de laisser planer le moindre doute.

Nous avons donc développé notre système fourrager pour ne pas avoir à effectuer d'achat d'aliments. Nous avons optimisé le pâturage et la récolte du foin grâce au séchage en grange. Nous avons sécurisé notre système fourrager avec un mélange à base de luzernes et mis en place un mélange céréales (triticale, avoine, seigle, vesces).

En achetant aucun aliment et aucun soja depuis 1998, l'autonomie nous a permis de retrouver une cohérence par rapport à la filière comté et au terroir.

De plus, cela nous permet de gagner en efficacité économique et en autonomie de décision.

Enfin ces choix nous ont permis de convertir l'exploitation à l'agriculture bio depuis 2 ans sans difficultés particulières.

Sans Comté que ruminer bio et local c'est... »



### 2 associés (2 UTH).

110 Ha d'herbe dont 45% de prairie temporaire et 8 Ha de céréales, 45 VI Montbéliardes, 68 UGB 250 000 l de lait produit, un bâtiment avec 60 logettes caillebotis pour les vaches et une aire paillée pour les génisses.

CIGC : Comité Interprofessionnel du Gruyère de Comté

TP : Taux Protéique

TB : Taux Butyreux



## Des ressources à votre service pour une autre agriculture :

**Avril** : Sortie d'un dossier de 30 pages réalisé par l'association Nature humaine, pour Rés'OGM info, sur **l'accompagnement au changement du monde agricole vers une agriculture plus soutenable**

● [www.nature-humaine.fr](http://www.nature-humaine.fr)

**Mi 2012** : Sortie d'un **Recueil des initiatives rhônalpines pour une agriculture alternative**, réalisé par Rés'OGM Info.

Ce recueil présentera des initiatives en matière de formation, d'accompagnement, sur des thématiques comme la production, la commercialisation, le foncier, l'installation qui vont dans le sens d'une agriculture paysanne et durable.

**Septembre 2012**, sortie du **DVD Secrets des champs**, sur les dernières avancées agronomiques s'appuyant sur les capacités naturelles de plantes cultivées à interagir avec leur milieu (sol, plantes, insectes).

● [www.resogm.org](http://www.resogm.org)

**Retrouvez les formations pour l'agriculture paysanne, durable et/ou biologique :**

- sur le site du **réseau INPACT**, INitiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale, pour connaître tous les formations :

● [www.inpact-rhonealpes.fr](http://www.inpact-rhonealpes.fr)

- et sur le site de **Corabio**, la coordination BIO de Rhône-Alpes

● [www.corabio.org](http://www.corabio.org)

**RÉS. OGM INFO**

58 rue Raulin 69007 LYON 04 75 40 85 11

[www.resogm.org](http://www.resogm.org)  
[resogminfo@free.fr](mailto:resogminfo@free.fr)

*Rés'OGM Info est une association issue de la société civile qui œuvre à la diffusion d'information indépendante et critique sur les OGM et à valoriser une agriculture alternative, pour permettre à un tout un chacun d'avoir les éléments nécessaires pour débattre d'un choix de société. Nous menons des actions de débats, conférences, éditons de documents, produisons des documentaires, pour différents publics en Rhône-Alpes.*